



**RESIDEO LIMITED WARRANTY
(Intrusion Products)
(effective October 29, 2018)**

**1. Limited Warranty.
a. General**

Subject to the terms and conditions of this Limited Warranty and except as provided in Section 1(b), Seller warrants its products to be free from defects in materials and workmanship under normal use and service, normal wear and tear excepted, for 24 months from the manufacture date code; provided, however, that in the event the Buyer presents a proper invoice relating to the purchased product and such invoice bears a date later than the manufacture date, then Seller may at its discretion, reflect the warranty period as commencing at invoice date. Except as required by law, this Limited Warranty is only made to Buyer and may not be transferred to any third party.

Seller shall have no obligation under this Limited Warranty or otherwise if:

- (i) The product is improperly installed, applied or maintained;
- (ii) Installed outside of stated operating parameters, altered or improperly serviced or repaired by anyone other than the Seller/Seller's Authorized Service/Repair Center;
- (iii) Damage is caused by outside natural occurrences, such as lightning, power surges, fire, floods, acts of nature, or the like. In addition, this Limited Warranty shall not apply to:
- (iv) Defects resulting from unauthorized modification, misuse, vandalism, alterations of serial numbers, other causes unrelated to defective materials or workmanship, or failures related to batteries of any type used in connection with the products sold hereunder.

Non-Seller branded products are warranted by the third party manufacturer for a period as defined by the third party manufacturer. Seller assigns to the Buyer those warranties and only those warranties extended by such third party manufacturers or vendors for non-Seller branded products. Seller does not itself

**GARANTIE LIMITÉE RESIDEO
(Produits antivol)
(en vigueur à compter du 29 octobre 2018)**

**1. Garantie limitée.
a. Généralités**

Sous réserve des conditions générales de cette Garantie limitée et à l'exception de ce qui est indiqué dans la Section 1(b), le Vendeur garantit ses produits contre tout vice de matériel et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service, pour une période de 24 mois à partir du code de date de fabrication du produit, à condition cependant que l'Acheteur présente une facture indiquant l'achat du produit et que cette facture indique une date ultérieure à la date de fabrication; alors, le Vendeur peut, à sa seule discrétion, reporter le début de la période de garantie à la date indiquée sur la facture. À moins que la loi l'oblige, cette Garantie limitée est accordée à l'Acheteur seulement et ne peut pas être transférée à une tierce partie.

Le Vendeur n'aura aucune obligation dans cette Garantie limitée ou autre si :

- (i) le produit est installé, utilisé ou entretenu de façon inappropriée;
- (ii) le produit est installé sans respecter les paramètres de fonctionnement indiqués, altéré ou mal entretenu ou réparé par n'importe qui d'autre que le Vendeur ou une entreprise de service ou un centre de réparation autorisés par le Vendeur;
- (iii) des dommages résultent de causes hors de la normale telles que la foudre, des surtensions, des catastrophes naturelles ou autres du même genre. En outre, cette Garantie limitée ne s'applique pas aux :
- (iv) défauts résultant de modifications non autorisées, d'abus, de vandalisme, d'altérations de numéros de série, ou d'autres causes non reliées à un vice de matériel ou de fabrication, ou de défauts causés par des batteries de tout genre utilisées avec les produits vendus selon les présentes.

Les produits d'une autre marque que celle du Vendeur sont garantis par le tiers fabricant durant une période définie par le tiers fabricant. Le Vendeur assigne à l'Acheteur ces garanties et seulement ces garanties émises par de tels tiers fabricants ou fournisseurs pour les produits d'une autre

warrant any non-Seller branded product and sells only on an as is basis.

b. Exceptions to Warranty with Respect to Resideo Products listed below:

Hardwire Contacts - Seller warrants parts for Hardwire Contacts in accordance with the terms of the above limited warranty for a period of five (5) years from the manufacture date code.

Hardwire PIRs - Seller warrants parts for Hardwire PIRs in accordance with the terms of the above limited warranty for a period of five (5) years from the manufacture date code.

Mobile Internet Device (tablet) – Seller warrants the Mobile Internet Device (tablet) in accordance with the terms of the above limited warranty for a period of one (1) year from date of purchase.

2. EXCLUSION OF WARRANTIES, LIMITATION OF LIABILITY

THERE ARE NO WARRANTIES OR CONDITIONS, EXPRESS OR IMPLIED, OF MERCHANTABILITY, OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR OTHERWISE, WHICH EXTEND BEYOND THE DESCRIPTION ON THE FACE HEREOF. TO THE FULL EXTENT PERMITTED BY LAW, IN NO CASE SHALL SELLER BE LIABLE TO ANYONE FOR ANY (i) CONSEQUENTIAL, INCIDENTAL, INDIRECT, SPECIAL, OR PUNITIVE DAMAGES ARISING OUT OF OR RELATING IN ANY WAY TO THE PRODUCT AND/OR FOR BREACH OF THIS OR ANY OTHER WARRANTY OR CONDITION, EXPRESS OR IMPLIED, OR UPON ANY OTHER BASIS OF LIABILITY WHATSOEVER, EVEN IF THE LOSS OR DAMAGE IS CAUSED BY SELLER'S OWN NEGLIGENCE OR FAULT AND EVEN IF SELLER HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH LOSSES OR DAMAGES. Any product description (whether in writing or made orally by Seller or Seller's agents), specifications, samples, models, bulletin, drawings, diagrams, engineering sheets, or similar materials used in connection with the Buyer's order are for the sole purpose of identifying the Seller's products and shall not be construed as an express warranty or condition. Any suggestions by Seller or Seller's agents regarding use, applications, or suitability of the products shall not be construed as an express warranty or condition unless confirmed to be such in writing by

marque autre que celle du Vendeur. Le Vendeur ne garantit pas lui-même un produit d'une autre marque que la sienne et le vend seulement sur une base « tel quel ».

b. Exceptions à la Garantie pour les produits Resideo indiqués ci-après :

Contacts câblés – Le Vendeur garantit les pièces des contacts selon les conditions de la Garantie limitée qui précède pendant une période de cinq (5) ans à partir du code de date de fabrication.

Détecteurs IRP – Le Vendeur garantit les pièces des détecteurs IRP câblés selon les conditions de la Garantie limitée qui précède pendant une période de cinq (5) ans à partir du code de date de fabrication.

Dispositif Internet mobile (tablette) – Le Vendeur garantit le dispositif Internet mobile (tablette) selon les conditions de la Garantie limitée qui précède pendant une période de un (1) an à partir de la date d'achat.

2. EXCLUSION DES GARANTIES, LIMITE DE RESPONSABILITÉ

IL N'Y AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À DES FINS PARTICULIÈRES OU AUTREMENT, QUI DÉPASSE L'ÉNONCÉ PRÉSENTÉ. AUTANT QUE LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS LE VENDEUR NE SERA TENU RESPONSABLE ENVERS QUI QUE CE SOIT DES CONSÉQUENCES, PERTES OU DOMMAGES ACCIDENTELS, SPÉCIAUX, INDIRECTS OU PUNITIFS CAUSÉS PAR OU EN RELATION AVEC LE PRODUIT ET/OU LA RUPTURE DE CETTE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE OU PAR TOUTE AUTRE CAUSE DE RESPONSABILITÉ, MÊME SI LA PERTE OU LE DOMMAGE SONT CAUSÉS PAR LA NÉGLIGENCE OU LA FAUTE DU VENDEUR, MÊME SI LE VENDEUR AVAIT ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELLES PERTES OU DE TELS DOMMAGES. Toutes les descriptions de produit (faite par écrit ou oralement par le Vendeur ou les agents du Vendeur), toutes les spécifications, tous les échantillons, modèles, schémas, fiches techniques ou documents similaires utilisés en relation avec la commande de l'Acheteur ont pour seul but d'identifier les produits du Vendeur et ne devront pas être considérés comme étant une garantie expresse ou une condition. Toutes les suggestions faites par le Vendeur ou les agents du Vendeur à propos de l'utilisation, des applications ou de l'adaptabilité des produits ne devront pas être

Seller. Seller does not represent that the products it sells may not be compromised or circumvented; that the products will prevent any personal injury or property loss by burglary, robbery, fire or otherwise, or that the products will in all cases provide adequate warning or protection. Buyer understands and will cause its customer to understand that a properly installed and maintained alarm may only reduce the risk of a burglary, robbery or fire without warning, but it is not insurance or a guarantee that such will not occur or will not cause or lead to personal injury or property loss. CONSEQUENTLY, SELLER SHALL HAVE NO LIABILITY FOR ANY PERSONAL INJURY, PROPERTY DAMAGE OR OTHER LOSS BASED ON ANY CLAIM AT ALL INCLUDING A CLAIM THE PRODUCT FAILED TO GIVE WARNING. However, if Seller is held liable whether directly or indirectly for any loss or damage with respect to the products it sells, regardless of cause or origin, its maximum liability shall not in any case exceed the purchase price of the product, which shall be fixed as liquidated damages and not as a penalty, and shall be the complete and exclusive remedy against the Seller.

3. Limitation on Liability to Buyer's Customers.

Buyer agrees to limit liability to its customers to the fullest extent permitted by law. Buyer acknowledges that Seller shall only be deemed to give consumers of its products such statutory warranties as may be required by law and at no time shall Buyer represent to its customers and/or users of the Seller's products that Seller provides any additional warranties. By accepting the products, to the fullest extent permitted by law, Buyer assumes all liability for, and agrees to indemnify and hold Seller harmless against and defend Seller from, any and all suits, claims, demands, causes of action and judgments relating to damages, whether for personal injury or to personal property, suffered by any person, firm, corporation or business association, including but not limited to, Buyer's customers and/or users of the products because of any failure of the products to detect and/or warn of the danger for which the goods were designed or any other failure of the products whether or not

considérées comme étant une garantie expresse ou une condition à moins d'avoir été confirmées par écrit par le Vendeur. Le Vendeur ne prétend pas que le produit qu'il vend ne peut être déjoué. Il ne prétend pas non plus que le produit empêchera toute blessure ou perte de bien par cambriolage, vol, feu ou autre; ou bien que le produit procurera une protection ou un avertissement adéquat dans tous les cas. L'acheteur comprend et doit faire comprendre à son client qu'un système d'alarme bien installé et entretenu ne peut que réduire le risque de cambriolage, de vol ou d'incendie sans avertissement; cependant, ce n'est pas une assurance ou une garantie que ces événements ne se produiront pas ou qu'il n'y aura pas de blessure ou perte de biens dans de tels cas. EN CONSÉQUENCE, LE VENDEUR N'ASSURERA AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR BLESSURES, DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ OU AUTRE PERTE RÉSULTANT DE QUELQUE RÉCLAMATION QUE CE SOIT, EN SE BASANT SUR LE FAIT QUE LE PRODUIT N'A PAS DONNÉ D'AVERTISSEMENT. Toutefois, si le vendeur est déclaré responsable, directement ou indirectement, pour toute perte ou dommage causés par les produits qu'il vend, sans égard à la cause ou l'origine, sa responsabilité maximale ne devra, en aucun cas, excéder le prix d'achat du produit, lequel devra être fixé selon des dommages-intérêts liquidés et non comme pénalité, ce qui constitue le seul et unique recours contre le Vendeur.

3. Limite de responsabilité envers les clients de l'Acheteur.

L'Acheteur accepte de limiter la responsabilité envers ses clients autant que la loi le permet. L'Acheteur reconnaît que le Vendeur sera considéré seulement comme devant fournir aux clients de ses produits de telles garanties prévues par la loi et, en aucune circonstance, l'Acheteur n'indiquera à ses clients et/ou utilisateurs des produits du Vendeur que le Vendeur fournit des garanties additionnelles. En acceptant ces produits, autant que la loi le permet, l'Acheteur assume toute la responsabilité pour, et accepte d'indemniser et de dégager de toute responsabilité le Vendeur et de le défendre contre toutes les poursuites, réclamations, demandes, causes d'action et jugements en relation avec des dommages, que ce soit pour dommages corporels ou à la propriété personnelle, subis par toute personne, entreprise, corporation ou associations d'entreprises, y compris, mais sans s'y limiter, les clients et/ou utilisateurs de l'Acheteur des produits à cause de tout défaut des produits de détecter et d'avertir du danger

such damages are caused or contributed to by the sole or joint concurring negligence or fault of Seller.

4-a. Returns and Repairs (without a RMA).

Subject to the terms and conditions listed below, during the applicable warranty period, Seller will, at its sole option and otherwise free of charge, repair, replace or issue credit, for any defective product returned prepaid. Seller reserves the right to replace any defective product under warranty with new, refurbished or remanufactured product. In the event you have a problem with any Seller product you may return the product to your local ADI branch.

4-b. Returns and Repairs (with a RMA).

Should a RETURN MERCHANDISE AUTHORIZATION (RMA) NUMBER be required you will need to call Resideo's Service Department at 1-800-645-7492

And return this product to the following address:

Resideo Technologies, Inc.
570 Matheson Boulevard East, Unit 1
Mississauga, ON L47 4G3

Be sure to have the model number, serial number, and the nature of the problem available for the customer service representative. Prior authorization will be required for all returns, exchanges, or credits. ITEMS SHIPPED TO SELLER WITHOUT A CLEARLY IDENTIFIED RMA NUMBER MAY BE REFUSED.

Non-Warranty Repair - Buyer will be charged for repairs on out of warranty product. Applicable charges will be calculated and quoted when an RMA number is issued. Charges may vary based on actual product condition. For all non-warranty repairs Buyer will be billed for all parts, labour and shipping costs. Non-warranty repairs are warranted for 90 days from date of repair.

Return for Credit Unused Product - At its

pour lequel les marchandises ont été conçues ou de toute autre défectuosité des produits, que de tels dommages aient été causés ou aient contribués ou non par le seul ou commun manquements, ou la seule et commune négligence du Vendeur.

4-a. Retours et réparations (sans NAR).

Sous réserve des conditions générales énumérées ci-dessous, durant la période de garantie applicable, le Vendeur, à sa seule discrétion et sans frais, réparera, remplacera ou émettra un crédit, pour tout produit défectueux retourné prépayé. Le Vendeur se réserve le droit de remplacer tout produit défectueux sous garantie par un produit neuf ou réusiné. Dans l'éventualité où un problème se produirait sur un produit du Vendeur, veuillez retourner le produit à votre succursale ADI locale.

4-b. Retours et réparations (avec NAR).

Si un NUMÉRO D'AUTORISATION DE RETOUR D'ARTICLE (NAR) est requis, vous devez communiquer avec le service après vente de Resideo en composant le 1 800 645-7492.

Et retourner ce produit à l'adresse suivante :

Resideo Technologies, Inc.
570 Matheson Boulevard East, Unit 1
Mississauga, ON L47 4G3

Assurez-vous d'indiquer le numéro de modèle, le numéro de série et la nature du problème pour le représentant du service à la clientèle. Une autorisation préalable sera exigée pour tous les retours, échanges ou crédits. LES ARTICLES RETOURNÉS AU VENDEUR SANS NUMÉRO D'AUTORISATION DE RETOUR D'ARTICLE CLAIREMENT INDIQUÉ PEUVENT ÊTRE REFUSÉS.

Réparation hors garantie – Les réparations de produits hors garantie seront facturées à l'acheteur. Des frais applicables seront calculés et soumis quand un numéro d'autorisation de retour d'article sera émis. Les frais peuvent varier selon la condition du produit. Pour toutes les réparations hors garantie, toutes les pièces, la main-d'œuvre et les frais d'expédition seront facturés à l'Acheteur. Les réparations hors garantie sont garanties pendant les 90 jours suivant la date de réparation.

Retour pour un crédit de produit non utilisé -

option, Seller may accept as a return for credit unused product in its original package and in a condition that could be sold as new provided the product was purchased from Seller no more than thirty (30) days prior to the date of return. Buyer must provide proof of purchase within the preceding thirty (30) days and method of payment. Returns must include all original instructions and packaging within the original box. Special order items are non-returnable (unless otherwise specified by Seller). All returns are subject to a fifteen percent (15%) restocking fee. For non-returnable items, no return privileges apply. Buyer must contact Customer Service and obtain a Return Authorization for Credit (RAC) number. Unauthorized returns are not accepted and will be returned freight collect.

5. Governing Law

If the Buyer acquires the Seller's product in Canada, except where expressly prohibited by local laws, the laws in force in the Province of Ontario, Canada apply to this Limited Warranty and each of the parties hereto irrevocably attorns to the jurisdiction of the courts of the Province of Ontario and further agrees to commence any litigation which may arise hereunder in the courts located in the Judicial District of York, Province of Ontario.

6. Miscellaneous

Where any term of this Limited Warranty is prohibited by such laws, it shall be null and void, but the remainder of the Limited Warranty shall remain in full force and effect.

Effective date: October 29, 2018

À sa discrétion, le Vendeur peut accepter comme retour pour crédit un produit non utilisé dans son emballage d'origine et dans une condition telle qu'il pourrait être vendu comme étant neuf, à condition que le produit ait été acheté du Vendeur pas plus de trente (30) jours avant la date du retour. L'Acheteur doit, dans les trente (30) jours précédents, fournir une preuve d'achat et la méthode de paiement. Les retours doivent être accompagnés des instructions et de l'emballage originaux dans la boîte d'origine. Les articles de commandes spéciales ne sont pas retournables (à moins d'indication contraire de la part du Vendeur). Tous les retours sont assujettis à des frais de retour de quinze pour cent (15 %). Pour les articles non retournables, aucun privilège de retour ne s'applique. L'Acheteur doit communiquer avec le service à la clientèle et obtenir un numéro d'Autorisation de retour pour crédit (RAC). Les retours non autorisés ne sont pas acceptés et seront retournés port dû.

5. Loi applicable

Si l'Acheteur se porte acquéreur du produit du Vendeur au Canada, sauf là où le droit en vigueur l'interdit, les lois en vigueur dans la province de l'Ontario au Canada s'appliquent à cette Garantie limitée, et chacune des parties aux présentes se soumet de manière irrévocable à la compétence des tribunaux de la province de l'Ontario et s'engage à intenter toutes les poursuites relatives à la présente entente ou en découlant devant les tribunaux du district judiciaire de York dans la province de l'Ontario.

6. Divers

Lorsqu'un terme de cette Garantie limitée est interdit par de telles lois, il sera considéré nul et non avenue, mais le reste de la Garantie limitée demeurera pleinement en vigueur et de plein effet.

Date d'entrée en vigueur : le 29 Octobre 2018